

Paris, le 9 février 2023

COMMUNIQUÉ

Aide d'urgence pour les populations victimes du double tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Ouverture du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

A la suite du double séisme meurtrier qui a touché le 6 février 2023 le Sud de la Turquie et le Nord-Ouest de la Syrie, faisant à date plus de 17 500 victimes, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a activé le **fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)** afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes.

Il s'agit d'un fonds de concours géré par le [Centre de crise et de soutien \(CDCS\)](#) du MEAE. Il permet aux collectivités territoriales françaises qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. **C'est l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux CTF de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.**

Vous trouverez en annexe de ce communiqué la fiche explicative pour contribuer au FACECO « Turquie – Syrie ».

Le FACECO assure aux collectivités territoriales françaises que les fonds engagés seront utilisés avec **pertinence** eu égard à la situation d'urgence concernée et au terrain, qu'ils seront gérés **par des experts de l'aide humanitaire d'urgence** et que leur utilisation sera scrupuleusement **tracée**. Il garantit également une **visibilité** de la contribution des collectivités territoriales françaises.

Contact :

Secrétariat

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr